



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

saisies et sûretés

Question écrite n° 116982

Texte de la question

Mme Jacqueline Farreyrol interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le prêt viager hypothécaire. Celui-ci, mis en place en 2006 comme alternative à la vente en viager, est distribué par certains établissements de crédits et a vocation à faciliter l'accès au crédit aux personnes âgées. Si cette démarche est louable, il semble, quelques années après son lancement, que ce crédit ne soit pas accessible aux Réunionnais, aucun établissement local ne le distribuant. Aussi, elle souhaiterait connaître les démarches qui pourraient être entreprises afin que l'ensemble des citoyens puissent avoir accès à ce prêt viager hypothécaire, quel que soit leur lieu de résidence sur le territoire national métropolitain ou ultramarin.

Données clés

Auteur : [Mme Jacqueline Farreyrol](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116982

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 août 2011, page 9283

Question retirée le : 4 octobre 2011 (Fin de mandat)